

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5117

présenté par
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« développer des espèces végétales ou animales »

les mots :

« rendre les exploitations agricoles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à préciser que l'objectif n'est pas de développer des espèces végétales/animales plus résilientes mais bien de rendre les exploitations agricoles plus résilientes, dans toutes leurs composantes.